

Ce qu'il faut retenir

- ▶ **Amélioration de la situation sanitaire en élevage**
- ▶ **Ajustement du zonage** pour les surveillances en élevage et dans la faune sauvage
- ▶ **Mesures de biosécurité** à généraliser
- ▶ **Conférence « Tuberculose et faune sauvage »**
programmée le 26 novembre 2024 à 14h
Scannez le QRcode pour vous inscrire



RAPPEL : la participation de l'État à la prophylaxie (6,15 € par bovin) ou « Tiers payant » ne sera versée qu'aux exploitants ayant terminé la prophylaxie au 30 avril 2025

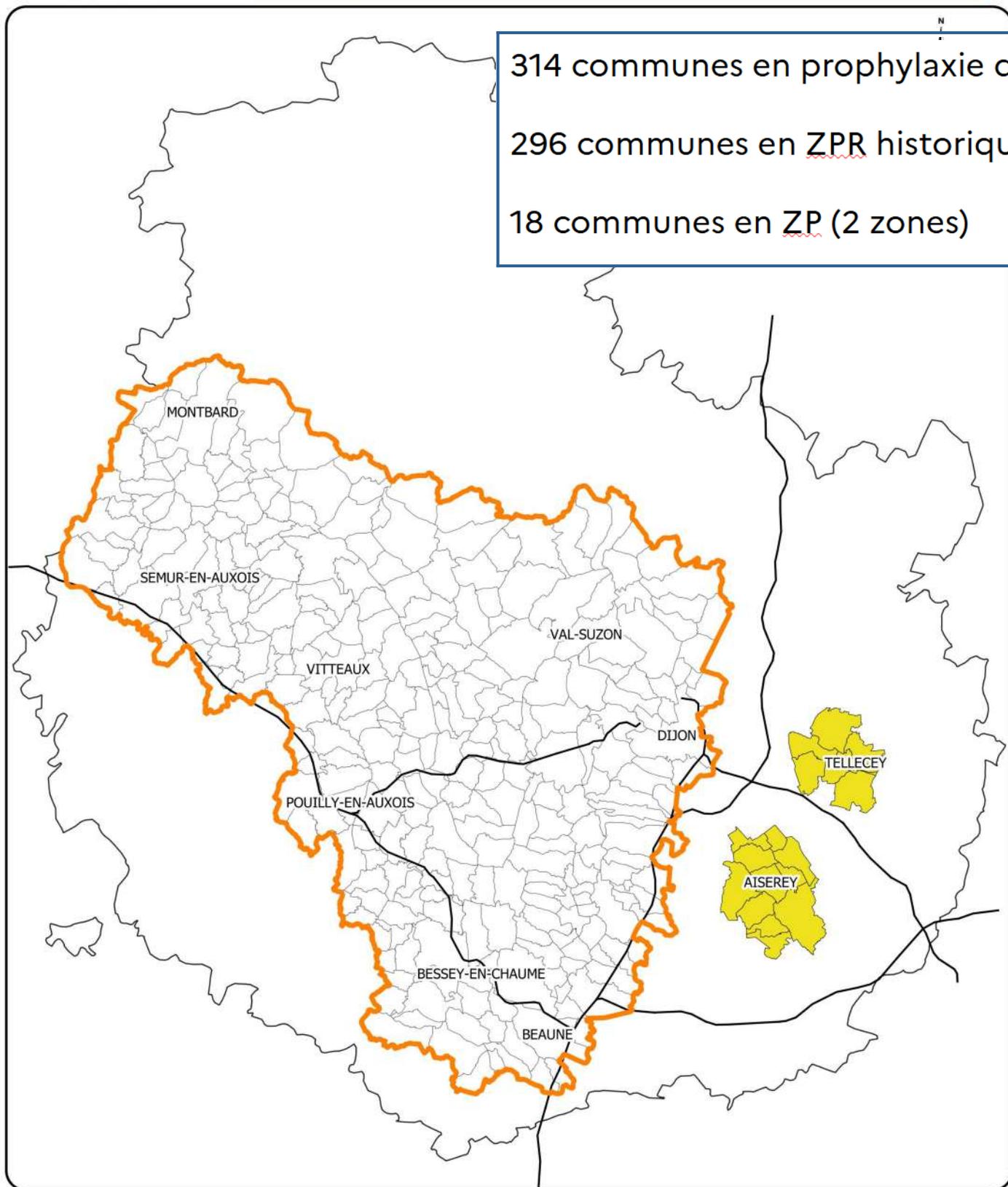
Surveillance sanitaire en élevage

Zone de prophylaxie contre la tuberculose bovine

zonage pour la surveillance de la tuberculose bovine en élevage

Département de Côte d'Or - Année 2024-2025

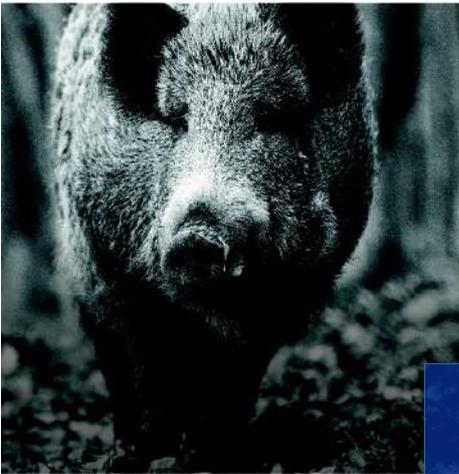
314 communes en prophylaxie dont :
296 communes en ZPR historique
18 communes en ZP (2 zones)



 ZPR historique  ZPR de prospection

Zone de prospection





Conférence « Tuberculose et Faune sauvage » 26 novembre 2024 à 14h

Suivi sanitaire de la faune sauvage dans le cadre de la lutte contre la tuberculose bovine

Zone à risque : 296

Zone infectée : 162

Zone tampon : 134

Zones de prospection : 32

secteur Maxilly-sur-Saône

secteur Tellecey

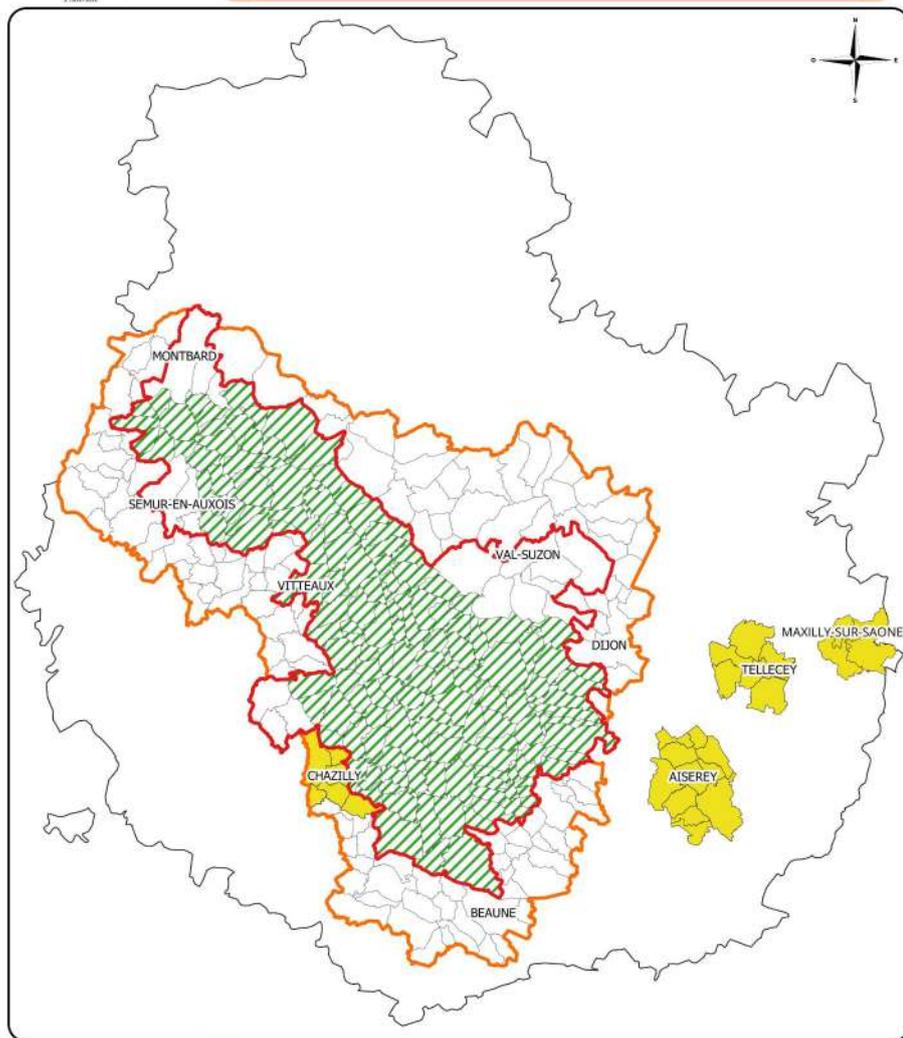
secteur Aiserey

secteur Chazilly

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Zonage pour la surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage

Département de Côte d'Or - Année 2024-2025



Zone à risque
 Zone infectée
 Communes en interdiction d'agrainage
 Communes en zones de prospection

Date de réalisation: 30 octobre 2024
Sources : ©IGN-BDCarto®, DDPF21

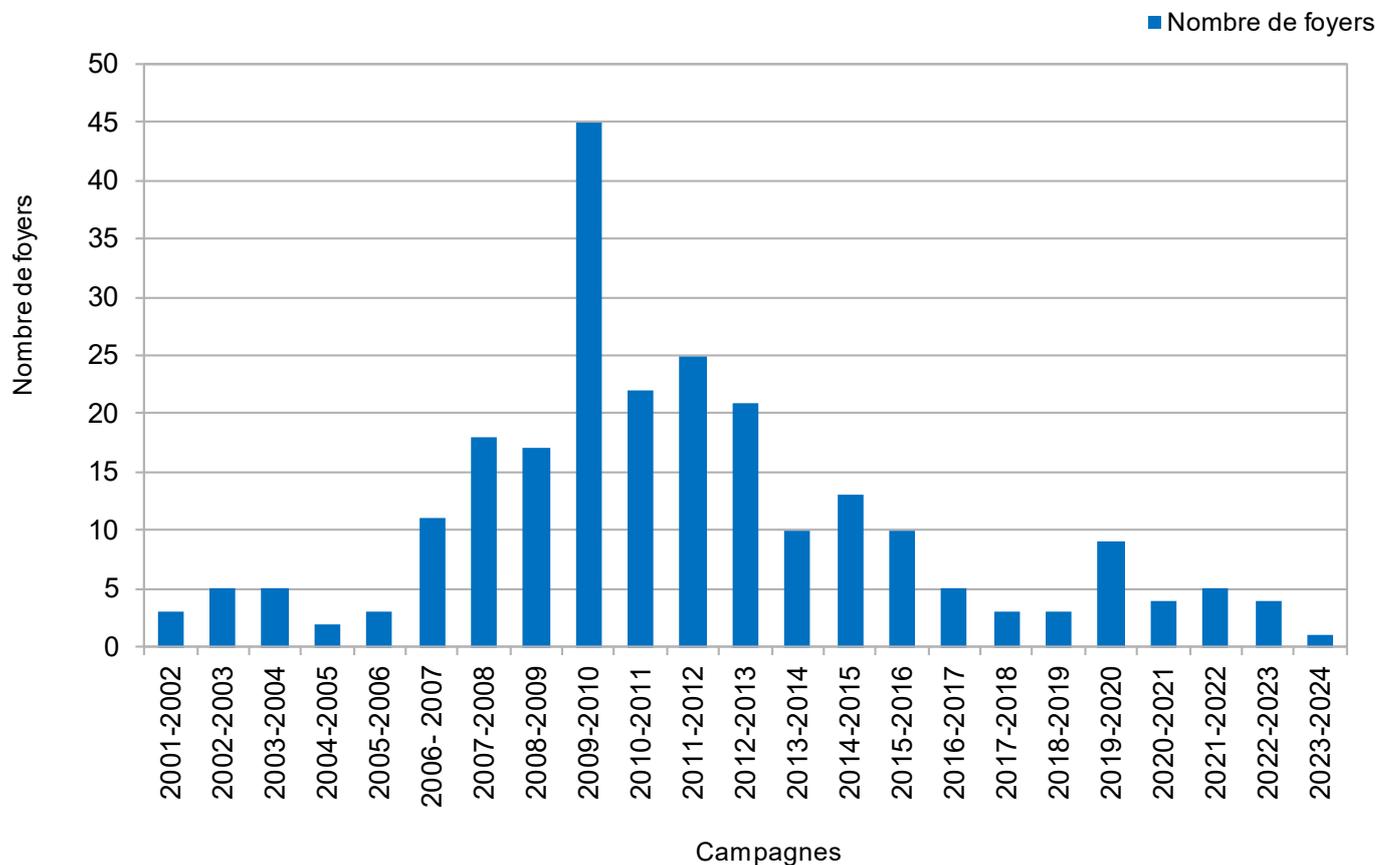
0 10 20 30 km

Découplage de la zone infectée et de la zone d'interdiction d'agrainage pour 17 communes (hachurées en vert)

INSEE	COMMUNE	INSEE	COMMUNE	INSEE	COMMUNE
21128	CHAILLY-sur-ARMANCON	21389	MARMAGNE	21508	PRENOIS
21153	CHATELLENOT	21408	MESSIGNY-et-VANTOUX	21561	ST-MARTIN-DU-MONT
21223	DAIX	21413	MILLERY	21603	SEMUR-EN-AUXOIS
21227	DAROIS	21425	MONTBARD	21630	THOISY-LE-DESERT
21255	ETAULES	21478	PASQUES	21651	VAL-SUZON
21259	FAIN-LES-MONTBARD	21497	PONT-ET-MASSENE		

Nombre de foyers historiquement faible : 1 seul cheptel confirmé contaminé en 2023/2024

Evolution du nombre de foyers tuberculose en Cote d'Or de 2001 à 2024



La biosécurité est plus que jamais à développer !

Plan Biosécurité (à venir)

- ▶ Formation des éleveurs en ZR
- ▶ Audits obligatoires



Liste de diffusion

GDS – GTV – LDCO – EDE - CA21 – MSA – FDC21 – OFB – DDT – DRAAF
Vétérinaires ruraux et lieutenants de l'ovélerie

Chaque structure pourra se charger de diffuser TUB'NEWS